

MAIRIE  
DE**BASSE - RENTGEN**

57570

**MAIRIE DE BASSE RENTGEN****Compte rendu sommaire de la réunion du Conseil Municipal  
en date du 15/04/2013**

**Présents** : MM. FEIPPEL - MASSON – DELION - HAGEN.  
MMES : INGHINGOLO - OESTREICHER – HEMMER.

**Absent avec excuse** : Néant.

**Absent sans excuse** : MM. KAZMIERCZAK.

**Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mme WINTERRATH Viviane, Maire, délibère comme suit :**

- **approuve**, à l'unanimité, l'ordre du jour
- **approuve**, à l'unanimité, le compte-rendu de la réunion du 04/03/2013
  
- **vote et approuve** à l'unanimité, le budget primitif 2013 qui s'équilibre en recettes et dépenses de fonctionnement à 369.298 € ainsi que la section d'investissement qui se décompose comme suit :  
dépenses : 1.276.522 €  
recettes : 1.886.991 € soit un solde excédentaire en investissement de : 610.469 €
  
- **décide**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, de contracter un emprunt relais d'un an d'un montant de 400.000 € pour financer les travaux du Presbytère. Cet emprunt pourra être soldé au moment de l'encaissement de la somme relative à la vente du terrain communal.
  
- **accepte**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le devis d'un montant de 4.548,90 € H.T. présenté par la Société GIROD relatif à l'achat et à la pose de panneaux de signalisation.
  
- **donne**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, son accord pour céder à l'euro symbolique le terrain communal d'une superficie de 3 ares 65 sis section N° 40, parcelle N° 2(b) (voir plan d'arpentage) au Syndicat de Gestion du Groupe Scolaire pour permettre la construction d'un bâtiment périscolaire.
  
- **accepte**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le devis d'un montant de 3.100 € H.T. présenté par la Société COM'EST de BERGHEIM (68750) relatif à l'achat d'un logiciel de gestion du cimetière communal.  
La maintenance annuelle s'élevant à 176 € H.T. par an.

Dans le cadre de la nouvelle répartition des sièges au sein du Conseil Communautaire à partir de 2014, le Conseil Municipal

➤ **accepte**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, la proposition de répartition ci-dessous sur la base de 47 délégués .

Communes	Population municipale 2013	Répartition
Basse-Rentgen	375	2
Berg-sur-Moselle	430	2
Beyren-lès-Sierck	482	2
Boust	1 131	2
Breistroff-la-Grande	591	2
Cattenom	2 660	4
Entrange	1 316	2
Escherange	609	2
Evrange	232	2
Fixem	382	2
Gavisse	592	2
Hagen	254	2
Hettange-Grande	7 489	6
Kanfen	1 044	2
Mondorff	575	2
Puttelange-lès-Thionville	900	2
Rodemack	1 103	2
Roussy-le-Village	1 215	2
Volmerange-lès-Mines	1 987	3
Zoufftgen	872	2
TOTAL	24 239	47

Mode de répartition : 47 sièges

commune de 0 à 1499 habitants	2 sièges
commune de 1 500 à 2 499 habitants	3 sièges
commune de 2 500 à 6 999 habitants	4 sièges
commune de + de 7 000 habitants	6 sièges

➤ **donne** son accord, en avoir délibéré et à l'unanimité sur le transfert de la compétence « Aménagement Numérique » à la Communauté de Communes de Cattenom et Environs comprenant :

- la conception, la réalisation et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques,
- la reprise des réseaux de câblage existants sur le territoire de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs.

➤ **autorise**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, Madame le Maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage déléguée entre la C.C.C.E. et la commune pour les travaux de voirie sur VIC Rue du Vieux Pont et rue des Alouettes.

➤ **décide**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, de verser une subvention d'un montant de 150 € à la Chorale Sainte-Cécile de Basse-Rentgen-Evrange-Hagen au titre de l'année 2013.

➤ **décide**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, de verser une subvention d'un montant de 153 € à la Mission Locale du Nord Mosellan au titre de l'année 2013.

➤ **émet**, après en avoir délibéré et à l'unanimité, un avis défavorable à la demande de subvention émanant de l'A.F.M. Téléthon au titre de l'année 2013.

### **Points divers**

#### **Chats errants**

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal des interventions d'une personne sur le territoire de la commune au nom de la Fondation « Brigitte Bardot » avec le but de faire stériliser les chats errants. Au regard de l'utilité de cette action, Madame le Maire demande aux conseillers municipaux de réfléchir à une éventuelle possibilité d'aide de la Commune afin de permettre la poursuite de cette action. S'agissant d'une initiative privée, les conseillers municipaux ne jugent pas opportun de participer financièrement à cette action.

#### **Nettoyage fossé à Haute-Rentgen**

Le Conseil Municipal demande à Madame le Maire de solliciter la C.C.C.E. ou une entreprise privée pour obtenir les tarifs en vue du nettoyage du fossé.

Madame le Maire demande à M. Delion Charles de faire l'inventaire des fossés à entretenir sur VIC.

#### **Maisons fleuries**

Madame le Maire propose de renouveler la participation de la Commune au concours départemental « Je fleuris la Moselle »

Vu par Nous, Viviane WINTERRATH, Maire de la commune de Basse Rentgen, pour être affiché le 19/04/2013 à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la Loi du 5 août 1884.

Basse-Rentgen, le 18/04/2013.

Le Maire  
Viviane WINTERRATH

